

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le **2e** jour du mois de **juillet** de l'an **2019**, à **19h30**, à la **salle du conseil** située au **396, Monseigneur-L'Heureux**, à **Wotton**, à laquelle sont présents :

Présences : M. Jocelyn Dion, maire
M. Ghislain Drouin, conseiller
M. Donald Grimard, conseiller
M. Yvan Dallaire, conseiller
Mme Lise Champoux, conseillère

Absences : M. Fernand Bourget, conseiller
M. Richard Dubé, conseiller

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 19h30 et souhaite la bienvenue. Mme Julie Brousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2019-07-121

Il est proposé par Donald Grimard

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté en laissant le point 11 « Informations générales et correspondances diverses » ouvert.

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal du 6 mai 2019
- 1.3 Adoption du procès-verbal du 3 juin 2019

2 Période de questions

3 Administration générale et financement

- 3.1 Adoption des comptes à payer du 25 mai au 21 juin 2019
- 3.2 Participation au 78^e Congrès de la FQM 2019 - 26 au 28 septembre à Québec
- 3.3 Suivi des démarches des terrains acquis en ventes pour taxes de juin 2018 et choix de notaire
- 3.4 Contrat d'archivistes 2019-2020

4 Législation

- 4.1 Avis de motion et projet de règlement no210-19- Règlement Politique de subvention pour l'achat de couches lavables

5 Sécurité publique

- 5.1 Dépôt des rapports d'incendie du mois de mai
- 5.2 Schéma de couverture de risques incendie – Adoption du Plan de mise en oeuvre

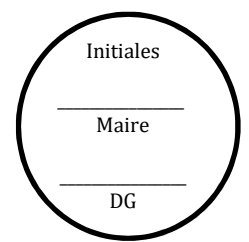
6 Transport – Voirie

- 6.1 Carte routière de la Municipalité de Wotton

7 Hygiène du milieu et Environnement

8 Aménagement, urbanisme et développement

- 8.1 Rapport comparatif des permis et certificats émis en juin
- 8.2 Gestion des archives d'évaluation foncière – MRC des Sources



9 Loisirs et culture

9.1 Dépôt du rapport annuel de Réseau biblio pour 2018-2019

10 Affaires nouvelles et suivis

- 10.1 Projets structurants – Réparation de la croix de chemin entre Saint-Camille et Wotton
- 10.2 Participation au projet de réparation de la croix de chemin par les Chevaliers de Colomb
- 10.3 Demande de contribution pour le contrat d'entretien horticole des bacs à fleurs

11 Informations générales et correspondances diverses

- 11.1 Demande de M. Gilles Grenier – Il veut savoir si vous acceptez de nommer le centre multi : la salle Lorenzo Fredette
- 11.2 Nouveau règlement d'affichage des avis publics de la MRC des Sources
- 11.3 Remerciement des jeunes de l'école Hamelin pour le soutien dans le projet « Wotton en lumières »
- 11.4 Demande de soutien pour projet de M. Chartier pour transport de courtoisie
- 11.5 Demande de Machinerie CH pour mettre eux-mêmes des fleurs dans le bac devant leur commerce
- 11.6 MMQ – Vérification annuelle par les assureurs des schémas de couverture de risques incendie

12 Rapport des comités et événements à venir

13 Période de questions

14 Levée de la séance

ADOPTÉE

1.2 Adoption du procès-verbal du 6 mai 2019

Résolution 2019-07-122

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Ghislain Drouin

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2019 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

1.3 Adoption du procès-verbal du 3 juin 2019

Résolution 2019-07-123

Il est proposé par Donald Grimard

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

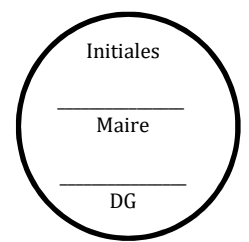
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2019 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

2 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.
Cette période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes.

Personne ne pose de question.



3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes à payer du 25 mai au 27 juin 2019

Résolution 2019-07-124

Il est proposé par Donald Grimard

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à payer les comptes inscrits entre le 25 mai et le 21 juin 2019, selon la liste remise aux membres du conseil, pour un montant de **123 725.09\$**.

ADOPTÉE

3.2 Participation au 78^e Congrès de la FQM 2019 – 26 au 28 septembre à Québec

Résolution 2019-07-125

CONSIDÉRANT QUE le congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités aura lieu du 26 au 28 septembre 2019 à Québec ;

CONSIDÉRANT QUE ce congrès est un lieu d'échanges et de débats ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a prévu au budget 2019 d'y envoyer des membres du conseil ;

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Lise Champoux

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le conseil prend la décision d'y inscrire monsieur Jocelyn Dion ;

QUE les frais de repas, d'hébergement pour 2 nuitées et de déplacement soient remboursés par la Municipalité pour M. Dion et sa femme.

ADOPTÉE

3.3 Suivi des démarches des terrains acquis en ventes pour taxes de juin 2018 et choix de notaire

Résolution 2019-07-126

CONSIDÉRANT QUE les démarches pour l'acquisition des terrains récupérés lors des mises en vente pour non-paiement de taxes en juin 2018 obligent d'attendre une année avant de prendre possession définitive ;

CONSIDÉRANT QUE le délai est maintenant terminé ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite aller de l'avant dans ses démarches ;

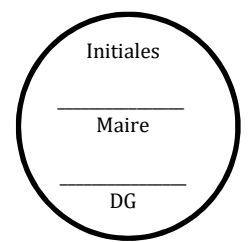
Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Donald Grimard

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le conseil choisit Me Isabelle Dumont comme notaire dans ce dossier pour la suite des démarches ;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à discuter avec Me Dumont des démarches, étapes, diverses possibilités et des frais.



ADOPTÉE

3.4 Contrats d'archivistes 2019-2020

Résolution 2019-07-127

CONSIDÉRANT QUE les archives de la Municipalité de Wotton doivent être mises à jour annuellement et que la liste des documents à détruire doit être préalablement vérifiée par un archiviste ;

CONSIDÉRANT QUE des demandes de soumissions ont été envoyées ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues pour 2019 sont les suivantes :

- HB archivistes 1 068\$ + taxes
- Binaték 1 680\$ + taxes

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le conseil accepte l'offre de la firme HB archivistes au montant de 1068\$ plus les taxes applicables pour une semaine de travail au bureau municipal ;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à convenir d'une date pour les travaux d'archivage.

ADOPTÉE

4 LÉGISLATION

4.1 Avis de motion et projet de règlement no 210-19 - Règlement Politique de subvention pour l'achat de couches lavables

Résolution 2019-07-128

AVIS DE MOTION est par la présente donné par **Lise Champoux** qu'à une séance subséquente le règlement concernant la Politique de subvention pour l'achat de couches lavables sera adopté.

Exceptionnellement, les subventions pour l'année 2019 seront permises pour les factures d'achat des articles spécifiés, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, sans tenir compte du maximum de trois mois de délai entre l'achat et la demande de remboursement.

Le projet de règlement no210-19 a été remis aux membres du conseil dans les délais prescrits. Une copie a été déposée à l'entrée de la salle du conseil où se tient la présente réunion et sera disponible aux bureaux municipaux pour consultation.

ADOPTÉ

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

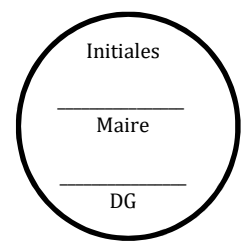
5.1 Dépôt des rapports d'incendie

Les rapports d'incendie de mai sont expliqués et déposés par M. Donald Grimard.

5.2 Schéma de couverture de risques incendie – Adoption du Plan de mise en œuvre

Résolution 2019-07-129

CONSIDÉRANT l'obligation de la MRC des Sources d'élaborer un schéma de couverture



de risques en matière de sécurité incendie conformément aux dispositions de la *Loi sur la sécurité incendie* et selon un avis du ministre de la Sécurité publique ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Sources a conclu en 2001 un protocole d'entente avec le ministère de la Sécurité publique ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 14 de la *Loi sur la sécurité incendie* prévoit que la MRC doit proposer des objectifs de protection optimale qui peuvent être atteints par le développement de mesures adéquates et par une gestion efficiente de l'ensemble des ressources disponibles ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 16 de la *Loi sur la sécurité incendie* prévoit l'élaboration d'un plan de mise en œuvre qui sera joint au Schéma de couverture de risques ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 47 de la *Loi sur la sécurité incendie* prévoit une immunité aux municipalités qui ont adopté et respecté les actions d'un plan de mise en œuvre ;

CONSIDÉRANT QUE le plan de mise en œuvre qui sera intégré au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie précise les mesures et les actions projetées en lien avec les objectifs des orientations ministérielles abordées dans le schéma, conformément à l'article 10 de la *Loi sur la sécurité incendie* ;

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Donald Grimard

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le conseil de la Municipalité de Wotton adopte le plan de mise en œuvre de la Municipalité de Wotton contenu au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC des Sources ;

QUE la Municipalité de Wotton s'engage formellement à mettre en œuvre les actions proposées à son plan de mise en œuvre.

ADOPTÉE

6 TRANSPORT – VOIRIE

6.1 Carte routière de la Municipalité de Wotton

Le maire de la Municipalité explique qu'un nouvel outil a été créé pour les employés et qu'une fois corrigé, il sera accessible en tant que carte routière pour les citoyens et sera ajouté au site Internet.

7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

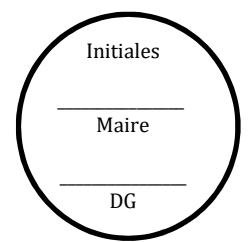
8.1 Rapport comparatif des permis et certificats émis

Un rapport des permis et certificats émis est déposé, représentant **10** permis pour une valeur totale des travaux de **322 570\$** pour **juin 2019**.

8.2 Gestion des archives d'évaluation foncière – MRC des Sources

Résolution 2019-07-130

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Sources possède des archives d'évaluation appartenant à la Municipalité de Wotton ;



CONSIDÉRANT QUE la MRC des Sources souhaite savoir si la Municipalité de Wotton veut récupérer ses archives ou si elles peuvent être détruites avec les autres documents à détruire à la MRC ;

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le conseil décide d'aviser la MRC des Sources qu'elle peut détruire les boîtes d'archives d'évaluation foncière en sa possession et qui appartiennent à la Municipalité de Wotton.

ADOPTÉE

9 LOISIRS ET CULTURE

9.1 Dépôt du rapport annuel de Réseau biblio pour 2018-2019

Mme Lise Champoux résume le rapport aux citoyens présents dans la salle et indique qu'une erreur s'est glissée dans la version finale.

Il y a 23 bénévoles à la bibliothèque de Wotton et non pas 8 bénévoles, comme indiqué.

10 AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

10.1 Projets structurants - Réparation de la croix de chemin entre Saint-Camille et Wotton

Résolution 2019-07-131

CONSIDÉRANT QUE les Chevaliers de Colomb de Wotton ont travaillé sur l'organisation d'un projet pour réparer la croix de chemin sur un petit terrain qui se situe sur la route 255, entre Wotton et Saint-Camille ;

CONSIDÉRANT QUE les Chevaliers de Colomb de Wotton ont présenté le projet aux membres du conseil de la Municipalité et que ceux-ci ont donné leur opinion ;

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Lise Champoux

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le conseil décide d'appuyer la demande aux Fonds des projets structurants de la MRC des Sources ;

QUE le conseil ajoute qu'il autorise un montant maximal de subvention de 6 000\$ provenant du Fonds des projets structurants.

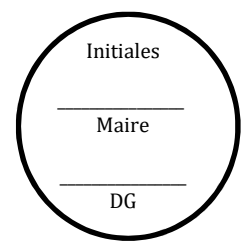
ADOPTÉE

10.2 Participation au projet de réparation de la croix de chemin par les Chevaliers de Colomb

Résolution 2019-07-132

CONSIDÉRANT QUE les Chevaliers de Colomb de Wotton ont travaillé sur l'organisation d'un projet pour réparer la croix de chemin sur la route 255, entre Wotton et Saint-Camille, et que la Municipalité soutient leur demande au Programme de Fonds structurant de la MRC des Sources ;

CONSIDÉRANT QU'au final, la croix sera branchée au réseau électrique d'Hydro-Québec et sera illuminée ;



CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton souhaite participer au projet ;

Il est proposé par Donald Grimard

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE la Municipalité participe au projet de rénovation de la croix de chemin en payant tous les frais de branchement d'Hydro-Québec pour l'illumination de la croix ;

QUE le conseil ajoute que les factures mensuelles d'électricité pour l'illumination seront désormais défrayées par la Municipalité.

ADOPTÉE

10.3 Demande de contribution pour le contrat d'entretien horticole des bacs à fleurs

Résolution 2019-07-133

CONSIDÉRANT QUE la Société de développement a donné un contrat à l'entreprise Gestion 2000 inc pour planter et entretenir des fleurs dans les bacs à fleurs leur appartenant sur le territoire de Wotton ;

CONSIDÉRANT QUE la Société de développement demande une contribution à la Municipalité pour cet embellissement du territoire ;

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le conseil accepte de participer à la hauteur de 500\$ au contrat d'entretien des bacs à fleurs appartenant à la Société de développement de Wotton pour l'année 2019.

ADOPTÉE

11 INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CORRESPONDANCES DIVERSES

11.1 Demande de M. Gilles Grenier - Il veut savoir si vous acceptez de nommer le centre multi : salle Lorenzo Fredette

M. Dion explique que le nom n'a pas été retenu pour le centre multifonctionnel mais sera en banque pour les projets futurs qui pourraient mieux représenter l'apport de M. Fredette à la vie de la communauté.

11.2 Nouveau règlement d'affichage des avis publics de la MRC des Sources

11.3 Remerciement des jeunes de l'école Hamelin pour le soutien dans le projet « Wotton en lumières »

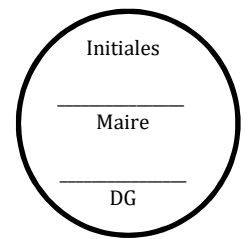
11.4 Demande de soutien pour projet de M. Chartier pour le transport de courtoisie

11.5 Demande de Machinerie CH pour mettre eux-mêmes des fleurs dans le bac devant leur commerce

11.6 MMQ - Vérification annuelle par les assureurs des schémas de couverture de risques incendie

12 RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les membres du conseil donnent rapport pour leurs comités respectifs.



13 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions à tour de rôle.
Cette période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes.

NOMS	SUJETS
M. Jacques Lavoie	Demande de connaître la valeur municipale du bâtiment du 694, Saint-Jean Il désire connaître les raisons qui empêchent le bâtiment d'être rénové ou démoli
M. Léo Morin	Discute du projet de rénovation de la croix de chemin
M. Renald Houle	Questionne pour connaître le temps nécessaire avant d'obtenir la confirmation de la MRC pour la subvention du projet de la croix de chemin
Mme Chartier	Demande si l'AGA de la société de développement est déjà passée Propose l'idée d'installer une borne de recharge sur le site de la croix de chemin

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2019-07-134

Il est proposé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE la séance soit levée à 20h07.

ADOPTÉE

M. Jocelyn Dion
Maire

Mme Julie Brousseau,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

